

Paris, le 13 avril 2010

Objet : Opération Info-CET

Chère Consœur, Cher Confrère,

L'équipe des élus et permanents du Conseil Supérieur poursuit son action dans sa volonté d'être plus proche des professionnels et de leurs préoccupations, en leur apportant une aide concrète à travers l'Institution.

Après l'opération TVA 2010, qui vous a permis d'avoir accès gratuitement tous les mercredis après-midi au service d'assistance téléphonique de l'Institution, le Conseil Supérieur avec Infodoc-experts met en place une opération similaire, consacrée à la réforme de la taxe professionnelle, qui débutera le **mercredi 14 avril 2010**. Une synthèse des principales questions posées durant l'opération TVA sera publiée dans un prochain SIC.

Sur simple appel au 0811 65 06 83, chaque mercredi après-midi jusqu'au 30 juin 2010, les consultants d'Infodoc-experts répondront gratuitement à toutes vos questions portant sur la nouvelle contribution économique territoriale (CET).

Pour comprendre cette réforme majeure, ses conséquences pratiques pour les entreprises ainsi que ses modalités déclaratives et de paiement, vous aurez également la possibilité de poser vos questions par Internet sur [l'espace du site du Conseil Supérieur](#) dédié à la réforme ; un consultant vous rappellera dans les 3 jours.

Bien fidèlement,



Joseph ZORNIOTTI
Président du Conseil Supérieur
de l'Ordre des Experts-Comptables